



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé

14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

A l'attention de Madame FRANIER Marianne
D.G.O.S.

Objet : Préavis de Grève.

Montreuil, le 4 décembre 2014

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national de 24 heures reconductible à partir du **22 décembre 2014** à 8 heures conformément au 3ème alinéa de l'article 3 de la loi n° 777 du 31 Juillet 1963.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux des établissements visés par la loi du 31 Juillet 1963 (article 1er), à savoir les établissements sanitaires et sociaux de la fonction publique hospitalière,

Nos revendications sont :

- 1. Le décompte du temps de travail en heures avec un maximum de 48 heures par semaine se décomposant en 39 h de travail clinique posté et 9 heures de travail non posté. Une rémunération additionnelle est réclamée pour le delta entre 39 h et 48 h.**
- 2. L'indemnité de sujétion pour la garde doit être identique pour les hospitaliers et les hospitalo-universitaires. Nous réclamons donc l'alignement sur celle des hospitalo-universitaires.**

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière de la loi de juillet 1963 en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Notre Fédération CGT Santé, Action Sociale rappelle que ses organisations savent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Ghislaine RAOUAFI
Responsable Espace Revendicatif